



PROGRAMME : COOPERER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT (CAAC)

AF 22/09/2021

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EVALUATION FINALE – CAAC 2

PRESENTATION DU PROGRAMME COOPERER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT

Ce programme s'inscrit dans la ligne « structuration du milieu associatif » (SMA) de l'Agence Française de Développement. Le budget triennal de 1,6 million d'Euros est co-financé par l'AFD ainsi que par le CFSI (fonds privés) et ses membres.

Il ambitionne de renforcer les 23 membres du CFSI dans leurs capacités à adapter leurs modalités de coopération au regard des évolutions contextuelles. Il vise à contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et à la défense des droits humains. Ceci, en expérimentant de nouvelles formes et projets de coopération (fonds d'appui aux méso-projets), mais aussi par un apprentissage collectif (ateliers, notes thématiques, animations décentralisées, séminaires). Il s'accompagne d'un processus de capitalisation et de suivi-évaluation.

Il est composé de plusieurs dispositifs :

- un fonds d'appui projets destiné à des initiatives pilotes, portés par des membres ;
- un dispositif de capitalisation et de suivi évaluation en continu, tous deux contribuant à des apprentissages collectifs ;
- un dispositif d'animation territoriale en France et des animations menées par le secrétariat du CFSI ;
- la recherche d'alliances avec de nouveaux acteurs.

Une première phase du programme a été lancée le 1^{er} mai 2014, pour une durée de 4 ans. La deuxième phase actuelle se déroule du 1^{er} décembre 2018 au 30 septembre 2022.

Les nouveaux modes de coopérations proposés par le CFSI se fondent sur :

- des **coopérations de territoire à territoire** (à la fois sur un territoire en France, et sur un territoire à l'international) ;
- autour **d'enjeux partagés** (problématiques communes relevant des champs environnementaux, économiques, de l'insertion sociale et professionnelle, liant l'économique et le social, etc.) ;
- impliquant une **pluralité d'acteurs** (pouvoirs publics, organisations de la société civile, acteurs du secteur marchand et de la recherche).

Le programme vise également à renforcer la plate-forme CFSI dans ses métiers et rôles d'ensemblier, de précurseur, de créateurs d'alliances et d'accompagnement de ses membres. Il contribue à conforter son identité collective et vise plus globalement à irriguer le milieu de la solidarité internationale en France.



L'ÉVALUATION

Objet de l'évaluation

L'évaluation comprendra à la fois une analyse rétrospective et un volet prospectif. Elle devra apprécier les effets du programme sur les modalités de coopération, la valeur ajoutée du programme en tant que programme SMA (structuration du milieu associatif) et livrer des recommandations qui enrichiront la construction de la prochaine phase de ce programme.

Suivi de l'évaluation

Le comité stratégique du programme CAAC, composé de trois représentants du conseil de direction du CFSI et de l'équipe salariée impliquée dans le programme (déléguée générale et deux responsables programme), assurera le suivi de l'évaluation.

Processus

Il est attendu du ou des évaluateurs :

- une note de cadrage rédigée sur la base de la documentation existante et le cas échéant d'un entretien avec des membres du comité de suivi. Cette note de cadrage détaillera sa compréhension de la mission et la méthodologie proposée. Elle sera présentée au comité de suivi pour validation ;
- des entretiens et / ou des ateliers avec les membres du CFSI, certains de leurs partenaires internationaux, des personnes ressources du programme, des partenaires du programme en France (bailleurs actuels et potentiels, think tank, centres de formation, réseaux pluri-acteurs etc.);
- un rapport provisoire, qui fera l'objet d'un échange avec le comité de suivi puis un rapport final. Le rapport final sera présenté aux membres du CFSI lors d'un temps d'échange dédié.

PROFILS RECHERCHES POUR CETTE MISSION

Le / les évaluateurs/rices sera/seront sélectionnés d'après les éléments suivants :

- expérience éprouvée en évaluation de programmes complexes et associant des acteurs différents ;
- sensibilité pour les questions sociétales et l'apport des sociétés civiles à la recherche de solutions ;
- capacité à évoluer dans un milieu interculturel ;
- capacité à travailler avec des méthodes participatives ;
- expérience éprouvée dans la production d'analyse et de recommandations stratégiques.

Les salariés et bénévoles des membres du CFSI, les partenaires d'opérations pilotes et personnes mobilisées comme consultants de ce programme depuis 2014 ne peuvent pas candidater au présent appel à manifestation d'intérêt.

CALENDRIER GLOBAL DE L'ÉVALUATION

CALENDRIER	REALISATION
8 octobre 2021	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
8 novembre 2021 à 9 h	Retour des offres
semaine du 8 novembre 2021	Sélection des offres
16 novembre 2021	Appel restreint
14 décembre 2021, 8 h de Paris	Réception des offres
au plus tard le 10 janvier 2022	Sélection de l'offre finale
semaine du 31 janvier 2022	Présentation de la note de cadrage au comité de suivi
de janvier à mai 2022	Evaluation
début avril 2022	Restitution et remise du rapport intermédiaire
avril - mai 2022	Restitution finale aux membres du CFSI

DOCUMENTS ATTENDUS POUR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le ou les évaluateurs enverront :

- le CV du/ des consultant(s) ;
- une note d'une page expliquant les motivations pour cette mission.

La proposition est à envoyer par mail à **Astrid Frey** : frey@cfsi.asso.fr et en copie **Agnès Belaïd** : belaid@cfsi.asso.fr au plus tard **le 8 novembre 2021 à 9h**.

Annexe 1 : note de transparence du programme CAAC

Annexe 1 : Note de transparence – programme CAAC 2

Résumé du projet :

Le programme Coopérer autrement en acteurs de changement (CAAC) accompagne les OSC membres de la plate-forme CFSI et leurs partenaires dans le renouvellement de leurs pratiques de solidarité pour mieux lutter contre les inégalités. Il soutient des initiatives de coopération de territoire à territoire, analyse les pratiques partenariales et offre des cadres de dialogues et de réflexion entre OSC et acteurs de nature différente : acteurs de la solidarité, de l'enseignement, du secteur marchand et des pouvoirs publics.

Objectif global : contribuer au renouvellement des pratiques de solidarités nationale et internationale pour mieux lutter contre les inégalités et participer à l'atteinte des ODD.

Indicateurs d'impact du projet :

- la moitié des membres du CFSI s'approprient l'approche du coopérer autrement : ils relient l'économique et le social dans leurs activités et partagent une culture commune de l'approche territoriale au sein de leur organisation ;
- les pratiques et stratégies des membres renforcent le socle d'engagements communs de la plate-forme CFSI de son cadre stratégique qui sera adopté en 2021 pour les 5 années suivantes.

Objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : accompagner et soutenir les OSC membres du CFSI et leurs partenaires dans leurs coopérations de territoire à territoire fondées sur des démarches pluri-acteurs, alliant société civile organisée ou non, secteur marchand, pouvoirs publics et monde de la recherche, pour mieux relier l'économique et le social et agir ainsi en acteurs de changement

Objectif spécifique 2 : mutualiser les compétences, pratiques et expériences de coopération des membres du CFSI et de leurs partenaires pour produire des savoirs partageables et les diffuser largement auprès d'acteurs agissant en France ou à l'international dans les domaines économique et/ou social.

Résultats attendus par objectif spécifique :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :

Indicateur d'atteinte de l'objectif spécifique : *La moitié des membres du CFSI et 70 partenaires internationaux relient l'économique et le social et coopèrent en pluri-acteurs de territoire à territoire, sur des enjeux partagés*

Résultat 11 : Des initiatives de solidarité pluri-acteurs de territoire à territoire sont soutenues et structurent des réponses aux crises économiques, sociales et environnementales

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : au moins 12 membres renforcent leurs pratiques de coopération de territoire à territoire.

Principales activités prévues :

A111 Financement et accompagnement d'initiatives de coopération de territoire à territoire portées par les membres du CFSI et leurs partenaires

A112 Ateliers de partage d'information et de suivi des initiatives

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : nombre d'initiatives de membres accompagnées (10), nombre d'ateliers organisés avec les membres (2). Cibles visées : membres du CFSI, partenaires internationaux et partenaires en France (OSC, collectivités)

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : *Les membres du CFSI et 10 plates-formes ou institutions représentant une diversité d'acteurs aux échelons régionaux ou nationaux relayent l'approche, visant à coopérer sur des enjeux partagés en reliant l'économique et le social.*

Résultat 21 : Les pratiques de solidarité et de coopération des membres du CFSI et de leurs partenaires sur les territoires sont capitalisées, mises en débat et traduites en savoirs.

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : au moins 20 membres du CFSI participent à l'étude de capitalisation et partagent ses conclusions en interne et avec leurs partenaires

Principales activités prévues :

A211 Recensement d'initiatives pluri-acteurs de territoire à territoire menées par les membres
A212 Ateliers décentralisés de production et de partage des connaissances
A213 Capitalisation de l'évolution des pratiques partenariales des membres du CFSI

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : nombre de fiches d'expériences et d'entretiens auprès des membres (au moins 15) ; nombre d'ateliers décentralisés et production de livrables (6) ; une étude de capitalisation. Cibles visées : membres du CFSI, partenaires internationaux

Résultat 22 : Les savoirs sont appropriés et diffusés par les acteurs de ces coopérations pluri-acteurs, aux échelles locales, régionales et nationales

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : Le CFSI et ses membres établissent des relations avec au moins 10 plateformes et institutions : RRMA, réseaux d'entreprises et de collectivités territoriales. Ils reprennent les principes du coopérer autrement en partenariat avec le CFSI. Des instituts de formation intègrent les enseignements du coopérer autrement dans leurs programmes.

Principales activités prévues :

A221 Diffusion des messages du programme par le CFSI et par une diversité d'acteurs dans les territoires et au niveau national ou international

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : nombre de relations ou partenariats établis (au moins 10) ; un séminaire international ; un positionnement collectif du CFSI. Cibles visées : OSC, RRMA, réseau d'entreprises, collectivités territoriales, pouvoirs publics.

Groupe(s) cible(s)	Bénéficiaires directs : - 19 membres du CFSI et 70 partenaires internationaux ; Bénéficiaires indirects : - 4 RRMA ; - 3 instituts de formation ;
---------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - 4 réseaux ou institutions partenaires (France Cluster, le Rameau, Comité 21, Coordination SUD). <p>Public visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 500 professionnels du développement ou de la solidarité internationale, nationale ou locale ; <p>10 000 lecteurs de la lettre du CFSI</p>
Coût total de l'opération	1 676 160 €
Participation de l'AFD	837 000 €